

Charges à payer par le locataire

Par mpe_old, le 26/09/2007 à 19:59

Bonjour!

Quelqu'un peut-il me renseigner sur les charges à payer par le locataire (ordures ménagères, taxes foncières, etc...)?

Par avance merci!

MP

Par Mike46, le 29/09/2007 à 21:20

Bonsoir,

Voici les charges récupérables par la propriétaire auprès du locataire :

- Ascenseur (entretien)
- Espaces verts (entretien)
- Nettoyage des parties communes (par une entreprise)
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères et la taxe de balayage sont des charges locatives récupérables.
- La taxe foncière et la taxe additionnelle au droit de bail sont à la seule charge du propriétaire.

Cordialement

Par **mpe_old**, le **30/09/2007** à **10:55**

Merci bcp Mike46!